

Fiche descriptive générique

Développement de projets culturels et événementiels

Construire un projet culturel sur son territoire

Version au 25/01/2024



En mode Présentiel ou Distanciel suivant les dates

Mise en application pratique du module "Comprendre les enjeux de l'action et de la diffusion culturelle pour mieux agir sur son territoire".

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel des secteurs de la diffusion ou de la médiation culturelle.

OBJECTIFS - COMPÉTENCES VISÉES

- Réfléchir aux applications possibles sur le terrain des éléments d'analyse et de réflexion développés lors du module «Comprendre les enjeux de l'action et de la diffusion culturelle pour mieux agir sur son territoire»
- Renforcer sa capacité à proposer et à bâtir des projets culturels sur son territoire
- Échanger sur les pratiques des participants et les confronter aux différents points de vue
- Être en mesure d'élaborer l'esquisse de futurs projets au vu des différents travaux menés pendant le module

PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite aucune connaissance préalable particulière.

MODALITÉS D'ADMISSION

L'admission à cette formation est soumise à un entretien avec un.e de nos conseillers.ères formation.

CONTENU

- Rappel des notions fondamentales du module « Comprendre les enjeux de la diffusion et de la médiation culturelles... »
- Échanges interactifs à partir des situations rencontrées par les participants dans leur activité
- Présentation de la démarche méthodologique et des outils de construction de projet
- Travaux de mise en application en sous-groupes
- Analyse collective et construction de propositions d'actions
- Production a posteriori d'un document de synthèse

FORMATEUR RÉFÉRENT et Direction pédagogique

BOITARD François *Formateur pour adultes*

Sociologue et anthropologue de la culture, il est formateur spécialisé dans les relations interculturelles et l'élaboration, la mise en oeuvre puis l'évaluation de projets culturels sur un territoire.

Il est par ailleurs formateur en gestion et fiscalité des associations culturelles et intervient pour divers organismes ou fédérations d'associations (Fédération Léo Lagrange, Fédération des centres sociaux...), pour le CNFPT, les services de l'État (DRAC Centre, DRJS Centre...).

Il est également le principal consultant sur lequel s'appuie ARTES pour ses missions DLA (Dispositif Local d'Accompagnement).

La direction pédagogique est assurée par BUREAU Cyrille Directeur de l'organisme de formation.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports méthodologiques, échanges d'expériences, travaux en sous-groupes et analyse de cas concrets rencontrés par les participants.

MOYENS ET SUPPORTS

Les lieux de formation disposent d'un espace d'accueil et de détente dédié (description détaillée sur notre site Internet). Les salles de formation sont équipées de bureaux biplaces, de tableaux et moyens de projection à vocation pédagogique, d'accès au WiFi (à la discrétion du formateur). Les salles de formation sont fermées et sécurisées en dehors des temps de formation.



Chaque participant et formateur dispose d'un extranet individuel pendant la formation.

Les supports pédagogiques et les références bibliographiques sont fournis à chacun pendant ou après la formation, après avoir été commentés pour assurer leur bonne appropriation.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Avant la formation, chaque participant est invité à un entretien avec un conseiller, puis à compléter un questionnaire lui permettant d'exprimer directement au formateur sa situation et ses attentes.

Le contrôle des acquis en cours de formation est réalisé à l'aide de mises en situation, d'auto-diagnostic, de travaux pratiques ou dirigés, suivant les modalités pédagogiques.

Une évaluation qualitative est réalisée en fin de formation, puis analysée par l'équipe pédagogique. Le résultat global est à la disposition du participant.

Une attestation individuelle de formation, rappelant les objectifs, est remise au participant l'ayant suivie avec assiduité.

ORGANISATION, DURÉE ET COÛT PÉDAGOGIQUE

Effectif limité à 12 participants maximum.

Durée : 3 jours (21 heures de formation, y compris les activités pédagogiques effectuées à distance)

Tarif public : 2 550 euros, net de taxes, par participant

Tarif spécifique : 1450 euros, net de taxes, par participant, destiné aux personnes physiques (indépendants, intermittents...), aux salariés d'associations et aux agents des communes de moins de 2500 habitants

Grâce au respect des procédures qualité en vigueur, nos formations sont éligibles à une prise en charge totale ou partielle par les dispositifs publics de financement de la formation.

Informations complémentaires

Cette formation a un taux de satisfaction de 91 % (taux de répondants 100 % à la date du 07/02/2024)

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nos formations sont accessibles aux personnes handicapées moteur dans la plupart de nos lieux de formation.

D'autres types de handicaps et de compensations peuvent être pris en charge sur demande. Notre organisme de formation est doté d'un référent handicap qui peut étudier avec vous les différents aménagements de votre projet de formation.

Pour tout autre renseignement : 02 40 20 35 35



Formation Professionnelle